



# AMENAGEMENT DE VOIRIE DE L'AVENUE DES ALBERES, DE L'IMPASSE DE LA PENSEE ET DE L'IMPASSE DES VIOLETTES

LOT N°3  
SIGNALISATION

PRO-DCE

BORDEREAU DES PRIX

MAITRE  
D'OUVRAGE :  
LE BOULOU

LE BOULOU LE :

SIGNATURE :

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérfié	Ind
20/12/2021	CREATION	VHE	CFE	a

3.1



BZ-09482

GAXIEU

4 Rue du Moulins  
66330 CABESTANY  
T. 04 68 66 07 70 F. 04 68 50 61 79  
E. bet.66@gaxieu.fr



## BORDEREAU DES PRIX

N°	Désignation	Un	P.U. H.T. (en chiffres)
----	-------------	----	----------------------------

### LOT 3 : SIGNALISATION

<b><i>Terrassement</i></b>			
<b>AF 42</b>	<p><b>Signalisation horizontale en peinture</b></p> <p>Ce prix rémunère la confection de signalisation horizontale.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chargement, le transport et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> <li>- le balayage mécanique des zones à marquer,</li> <li>- l'implantation,</li> <li>- la fourniture de la peinture blanche,</li> <li>- le prémarquage au sol,</li> <li>- le marquage au sol : soit à la main (pistolet), soit par engin mécanique (airless, air comprimé), des différents symboles,</li> <li>- le marquage définitif devra avoir un indice de glissance de 0.55 SRT minimum,</li> <li>- les produits mis en œuvre devront correspondre à la norme AFNOR 609.1.</li> </ul> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions d'exécution et de main d'œuvre.</p> <p>Il s'applique dans les conditions suivantes :</p>		
<b>AF 42 01</b>	- Bande épaisseur = 0.18 m continue	<b>ml</b>	
<b>AF 42 03</b>	- Bande épaisseur = 0.18 m discontinue	<b>ml</b>	
<b>AF 42 04</b>	<p>- Cédez le passage</p> <p>Passage piéton, stop, cédez le passage, arrêt de bus, zébras, flèche de rabattement...</p>	<b>m2</b>	
<b>AF 42 05</b>	<p>- Passage piétons</p> <p>Passage piéton, stop, cédez le passage, arrêt de bus, zébras, flèche de rabattement...</p>	<b>m2</b>	
<b>AF 42 06</b>	<p>- Marquages spéciaux</p> <p>Passage piéton, stop, cédez le passage, arrêt de bus, zébras, flèche de rabattement...</p>	<b>m2</b>	
<b>AF 42 07</b>	<p>- Symbole piste cyclable + piéton + PMR</p> <p>Passage piéton, stop, cédez le passage, arrêt de bus, zébras, flèche de rabattement...</p>	<b>u</b>	
<b>AF 42 08</b>	<p>- Flèche directionnelle</p> <p>Passage piéton, stop, cédez le passage, arrêt de bus, zébras, flèche de rabattement...</p>	<b>u</b>	
<b>AF 50</b>	<p><b>Dalles podotactiles</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dalles podotactiles (1 élément : L: 0,80 m x l: 0,42 m) en résine méthacrylate souple et non jaunissante de couleur blanche.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chargement, le transport et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> </ul>	<b>m2</b>	

## BORDEREAU DES PRIX

N°	Désignation	Un	P.U. H.T. (en chiffres)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le nettoyage et le dépoussiérage du support, exempt de laitance et de ressuyage,</li> <li>- l'application d'une couche régulière et homogène de colle adéquate (souple bi-composante à base d'élastomères polyuréthane),</li> <li>- le positionnement de la dalle en évitant toute occlusion d'air</li> </ul> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions.</p> <p>Il s'applique au mètre carré de dalles mises en place.</p>		
<b>AF 53</b>	<p><b>Bande de guidage résine pépité</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de bande de guidage en résine pépité saturée en surface par agrégats de granulométrie 2,5/5 mm pour application sur chaussée, de teinte au choix du Maître d'Ouvrage, largeur 0,15 m.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chargement, le transport et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> <li>- le nettoyage et le dépoussiérage du support, exempt de laitance et de ressuyage,</li> <li>- l'application d'une couche régulière et homogène de colle adéquate,</li> <li>- le positionnement de la bande en évitant toute occlusion d'air</li> </ul> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions.</p> <p>Il s'applique au mètre linéaire.</p>	<b>ml</b>	
<b>AF 44</b>	<p><b>Signalisation verticale normalisée gamme miniature</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panneaux indicateurs normalisés classe 3 DG, pour signalisation verticale. Il comprend un mât droit et une potence.</p> <p>L'implantation sera réalisée conformément à la Règlementation Accessibilité et au Code de la Route en vigueur. Le panneau sera déporté de la chaussée pour éviter les chocs. Sur cheminement piétons, la hauteur sous panneaux sera de 2,30 m par rapport au sol fini, avec contraste visuel thermolaqué blanc de 10 cm positionné à une hauteur comprise entre 1,20 et 1,40 m.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chargement, le transport et l'approvisionnement à pied d'œuvre,</li> <li>- l'implantation du panneau,</li> <li>- l'exécution de la fouille par engin mécanique ou à la main en terrain de toutes natures,</li> <li>- la mise sur berge des déblais,</li> <li>- l'approche et la mise en place du mât, le calage, la fourniture et la mise en œuvre de béton de classe d'environnement adaptée aux normes en vigueur pour la réalisation du massif de fondation,</li> </ul>		

## BORDEREAU DES PRIX

N°	Désignation	Un	P.U. H.T. (en chiffres)
	<p>- la fourniture et pose de la potence, du panneau, y compris fixations,</p> <p>- le chargement et le transport des déblais excédentaires aux décharges autorisées, le déchargement et le régilage, y compris les frais de décharge.</p> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions, en particulier ceux occasionnés par la rencontre de canalisations ou de câbles, de leurs réparations éventuelles en cas de dégât, sous la surveillance et les directives des administrations ou services concernés.</p> <p>Il s'applique à l'unité de panneau mise en place.</p>		
<b>AF 44 01</b>	- Panneau C12	<b>u</b>	
<b>AF 44 02</b>	- Panneau C20a	<b>u</b>	
<b>AF 44 03</b>	- Panneau C115	<b>u</b>	
<b>AF 44 04</b>	- Panneau C116	<b>u</b>	
<b>AF 44 05</b>	- Panneau B1	<b>u</b>	
<b>AF 44 06</b>	- Panneau C13a	<b>u</b>	
<b>AF 44 07</b>	- Panneau B2b	<b>u</b>	
<b>AF 44 08</b>	- Panneau B52	<b>u</b>	
<b>AF 44 09</b>	-Panneau AB3a + Panonceau M9c	<b>u</b>	
<b>CR 61</b>	<p><b>Potelet laser en traversée piétonne</b></p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le raccordement de borne piéton haute visibilité à LED, type S-Pass de ABEL ou similaire, pour sécurisation des traversées piétonnes.</p> <p>Hauteur hors sol 1300mm</p> <p>Faisceau lumineux en pied et perpendiculaire à la voirie pour matérialiser la traversée piétonne, avec LED basse consommation 4W, couleur bleu, ambre ou blanc</p> <p>Faisceau lumineux en tête pour repérer le passage piéton, avec LED basse consommation 4W, couleur bleu ou ambre</p> <p>Alimentation 230V - Distribution des bornes en 24V Très Basse Tension de Sécurité (TBTS)</p> <p>Spot IP 68 - Borne IP 44</p> <p>Appareillage Classe II - Borne avec prise de terre - Parafoudre</p> <p>Tête RAL 9016 - Blanc signalisation</p> <p>Corps RAL MARS 3000</p> <p>Fixation au sol sur bloc béton par 4 tiges de scellement</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'implantation,</li> <li>- le carottage du revêtement,</li> <li>- la fourniture du potelet avec les caractéristiques suivantes :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* hauteur 1 m au-dessus du sol fini,</li> <li>* corps du tube en aluminium extrudé de forme quadricurve, fixation sur semelle</li> <li>* partie supérieure en fonte d'aluminium injecté, couleur blanche (h = 200 mm),</li> <li>* Un oeil polycarbonate avec LED bleue incorporée dans la tête,</li> <li>* Un encastré 50 mm en fonte d'aluminium, équipé d'une LED bleue 3W ouverture 6°, fixé par vis sur support coulissant intégré dans le potelet pour réglage focale,</li> </ul>	<b>u</b>	

## BORDEREAU DES PRIX

N°	Désignation	Un	P.U. H.T. (en chiffres)
	<p>* Une alimentation 230/24V avec connectique étanche, * RAL au choix du maître d'ouvrage,</p> <p>- le scellement du potelet avec un coulis de ciment prompt et finition au mortier de ciment de couleur ou en enrobé à froid selon le revêtement, ou la mise en place de platine de fixation (pour le platelage) - l'évacuation du carottage aux décharges autorisées y compris les frais de décharge, - le nettoyage des éléments souillés, - la main d'œuvre, - les raccordements électriques et des protections.</p> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions.</p> <p>Il s'applique à l'unité mise en place.</p>		
<b>AF 22</b>	<p><b>Potelet</b></p> <p>Ce prix rémunère la pose de potelet en acier inoxydable type COMAT &amp; VALCO ou similaire. Finition peinture sur zinc, RAL 3004 au choix du Maître d'Ouvrage, Avec ou sans anneau,</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le chargement, le transport et l'approvisionnement à pied d'œuvre, des potelets ( modèle à définir avec le maître d'ouvrage),</li> <li>- l'implantation,</li> <li>- les terrassements pour scellement,</li> <li>- la pose sur fondation et blocage latéral en béton de classe d'environnement adaptée aux normes en vigueur,</li> <li>- le scellement du potelet et raccord avec le revêtement de surface,</li> <li>- l'évacuation des déblais aux décharges autorisées y compris les frais de décharge,</li> <li>- le nettoyage des éléments souillés,</li> <li>- la chaîne décorative de liaison entre éléments,</li> <li>- la main d'œuvre.</li> </ul> <p>Ce prix tient compte de tous les aléas et sujétions, en particulier ceux imposés par l'emplacement des potelets, et par l'évacuation des matériaux excédentaires.</p> <p>Il s'applique à l'unité mise en place pour les types suivants:</p>		
<b>AF 22 01</b>	<p>- Fixe - En traversée piétonne avec pommeau City laqué blanc RAL 9010 Ø 76 mm x Hauteur hors sol 1,30 m (hauteur totale 1,50 m)</p>	<b>u</b>	



# AMENAGEMENT DE VOIRIE DE L'AVENUE DES ALBERES, DE L'IMPASSE DE LA PENSEE ET DE L'IMPASSE DES VIOLETTES

LOT N°3  
SIGNALISATION

PRO-DCE

## DETAIL ESTIMATIF DES TRAVAUX

MAITRE  
D'OUVRAGE :  
LE BOULOU

LE BOULOU LE :

SIGNATURE :

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérfié	Ind
20/12/2021	CREATION	VHE	CFE	a

3.2



BZ-09482

**GAXIEU**

4 Rue du Moulins  
66330 CABESTANY  
T. 04 68 66 07 70 F. 04 68 50 61 79  
E. bet.66@gaxieu.fr





DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

**COMMUNE DE LE BOULOU**

**AMENAGEMENT DE VOIRIE DE L'AVENUE DES ALBERES, DE L'IMPASSE DE LA PENSEE ET DE L'IMPASSE DES VIOLETTES**

PRO - DCE

**DETAIL ESTIMATIF**

BZ-09482

déc.-21

**Lot 3 : Signalisation**

N°	Désignation	un	Qté	P.U.	P.Total
<b><u>Signalisation</u></b>					
AF 42	Signalisation horizontale en peinture				
AF 42 01	- Bande épaisseur = 0,18 m continue	ml	150		
AF 42 03	- Bande épaisseur = 0,18 m discontinue	ml	540		
AF 42 04	- Cédez le passage/Stop	m2	14		
AF 42 05	- Passage piétons	m2	42		
AF 42 06	- Marquage spéciaux	m2	20		
AF 42 07	- Symbole piste cyclable + piétons + PMR	u	21		
AF 42 08	- Flèche directionnelle	u	8		
AF 50	Dalles podotactiles	m2	18		
AF 53	Bande de guidage résine pépite	ml	70		
AF 44	Signalisation verticale normalisée gamme miniature				
AF 44 01	- Panneau C12	u	6		
AF 44 02	- Panneau C20a	u	8		
AF 44 03	- Panneau C115	u	2		
AF 44 04	- Panneau C116	u	2		
AF 44 05	- Panneau B1	u	4		
AF 44 06	- Panneau C13a	u	2		
AF 44 07	- Panneau B2b	u	2		
AF 44 08	- Panneau B52	u	2		
AF 44 09	-Panneau AB3a + Panonceau M9c	u	1		
CR 61	Potelet laser en traversée piétonne	u	16		
AF 22	Potelets métalliques				
AF 22 01	- Type Fixe à scellement en traversée piétonne (tête blanche)	u	8		
<b><u>sous total :</u></b>					

**Total des travaux H.T. en EUROS**  
T.V.A. 20,00%  
**Total des travaux T.T.C. en EUROS**